

INPI – Nouveau portail des formalités

Dématérialisation de la déclaration L.M.N.P. : saisie en ligne des caractéristiques de l'activité par les déclarants

Accès déclarant : <https://procedures.inpi.fr/?>

**PORTAIL E-PROCÉDURES**
VOS DÉMARCHES ET VOS TITRES EN LIGNE



Puis-je vous accompagner?

? AIDE EN LIGNE

📞 NOUS CONTACTER

Bienvenue sur le portail e-procédures

Le portail e-procédures vous permet d'effectuer vos démarches de :

- Création, modification, cessation d'entreprise
- Titres de propriété industrielle

**VOUS ÊTES DÉJÀ INSCRIT OU VOUS N'AVEZ PAS DE COMPTE ?
CONNECTEZ-VOUS AVEC FRANCECONNECT**

Accéder au service avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne

 S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

FRANCECONNECT+ EST LA VERSION DE FRANCECONNECT QUI UTILISE UNE AUTHENTIFICATION FORTE POUR LES DÉMARCHES DE MODIFICATIONS OU CESSATIONS D'ENTREPRISES

FranceConnect+ est la version de FranceConnect qui vous accompagne dans vos démarches les plus sensibles.

 S'identifier avec FranceConnect +

Qu'est-ce que FranceConnect+ ?

 **INPI Connect**

Un identifiant et un mot de passe uniques
pour tous vos espaces clients INPI

Première visite ? Créez-vous un compte

 Email

 Mot de passe

 MOT DE PASSE PERDU

SE CONNECTER

En savoir plus sur INPI Connect

INPI – Nouveau portail des formalités

Dossier Immatriculation

Étape 1: Créer un compte membre

Cliquez ici

**PORTAIL E-PROCÉDURES**
VOS DÉMARCHES ET VOS TITRES EN LIGNE

Puis-je vous accompagner?
 AIDE EN LIGNE
 NOUS CONTACTER

VOUS ÊTES DÉJÀ INSCRIT OU VOUS N'AVEZ PAS DE COMPTE ?
CONNECTEZ-VOUS AVEC **FRANCECONNECT**

Accéder au service avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.

 S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

OU

FRANCECONNECT+ EST LA VERSION DE FRANCECONNECT QUI UTILISE UNE AUTHENTIFICATION FORTE POUR LES DÉMARCHES DE MODIFICATIONS OU CESSATIONS D'ENTREPRISES

FranceConnect+ est la version de FranceConnect qui vous accompagne dans vos démarches les plus sensibles.

 S'identifier avec FranceConnect +

Qu'est-ce que FranceConnect+ ?



Un identifiant et un mot de passe uniques pour tous vos espaces clients INPI

Première visite ? Créez-vous un compte

Email

Mot de passe

 MOT DE PASSE PERDU

SE CONNECTER

En savoir plus sur INPI Connect

INPI – Nouveau portail des formalités

Dossier Immatriculation

Étape 1: Créer un compte

Renseignez les champs obligatoires marqués par un astérisque rouge

MES ACCÈS

Adresse courriel*

Mot de passe

Contrôle du mot de passe*

Email fourni par FranceConnect, vous pouvez en choisir un autre

Attention, le mot de passe a une durée de validité de 365 jours. Une fois ce délai dépassé, il vous sera demandé de le modifier.

MES INFORMATIONS INPI CONNECT

Civilité*

Nom*

Prénom*

N° Téléphone*
 +

Format Incorrect :

Adresse
 Q

Libellé de l'adresse*

Mention Spéciale

Code postal*

Ville*

Pays*

DEVENIR COMPTE ADMINISTRATEUR DE MON ENTREPRISE

INPI – Nouveau portail des formalités

Dossier Immatriculation

Étape 1: Créer un compte membre

 DEVENIR COMPTE ADMINISTRATEUR DE MON ENTREPRISE

Cette option est réservée aux comptes « administrateurs ». Quand un compte INPI se rattache à une entreprise, il devient gestionnaire des comptes « collaborateur » de cette même entreprise. Un compte « collaborateur » se rattache à une entreprise avec la fonction SE RATTACHER de la barre de titre.

Je suis un compte administrateur de mon entreprise

☐ Non



Ne pas cocher la case ci-dessous

INPI – Nouveau portail des formalités

Dossier Immatriculation



Étape 1: Créer un compte membre

Veuillez cliquer sur le lien reçu par e-mail

CRÉATION DE COMPTE RÉUSSIE

Votre compte a été créé.

Un courriel de validation a été envoyé à l'adresse suivante : 

Votre compte a bien été créé. Vous allez recevoir un courriel dans quelques instants avec un lien qui vous permettra de l'activer.

 Attention, vous ne disposerez que de **5 jours** pour valider ce compte. Au delà de ce délai, il sera supprimé.

A bientôt.

INPI – Nouveau portail des formalités

Dossier Immatriculation

Étape 1: Se connecter

Entrez vos identifiants
et connectez vous

The diagram illustrates the login process for the INPI Connect portal. It starts with a FranceConnect login page on the left, which has a blue header with the text "VOUS ÊTES DÉJÀ INSCRIT OU VOUS N'AVEZ PAS DE COMPTE ? CONNECTEZ-VOUS AVEC FRANCECONNECT". Below this, it says "Accéder au service avec FranceConnect" and "FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne". There is a button "S'identifier avec FranceConnect" with the FranceConnect logo. Below this, it says "Qu'est-ce que FranceConnect ?".

An orange arrow points from the FranceConnect button to the right, where the word "OU" is written. This leads to the INPI Connect login page on the right. The INPI Connect page has a teal header with the INPI Connect logo. Below this, it says "Un identifiant et un mot de passe uniques pour tous vos espaces clients INPI" and "Première visite ? Créez-vous un compte". There are two input fields: "Email" and "Mot de passe". Below the "Mot de passe" field is a link "MOT DE PASSE PERDU". At the bottom right is a red button "SE CONNECTER". At the bottom center is a link "En savoir plus sur INPI Connect".

INPI – Nouveau portail des formalités

Dossier Immatriculation

1 / Veuillez cliquer sur

«Déposer une formalité de création d'entreprise »

2/ puis cliquez sur « Créer une entreprise »

Étape 1: Se connecter

1



Déposer une formalité de création
d'entreprise

Déposer une formalité de modification
d'entreprise

Déposer une formalité de cessation
d'entreprise

Déposer une formalité de modification
d'entreprise sur le guichet entreprises
(personne morale uniquement)

Suivre l'avancement d'une formalité
d'entreprise

Déposer des comptes annuels

Suivre l'avancement du dépôt de
comptes annuels

Vous pouvez à partir de cette page :

- Créer votre nouvelle entreprise à l'aide du bouton « Créer une entreprise » ou reprendre un brouillon de votre formalité à l'aide de l'icône « Reprendre le brouillon ».
- Modifier / cesser votre entreprise déjà existante en retrouvant votre entreprise à partir de son numéro SIREN. Vous aurez ainsi accès aux informations la concernant inscrites au Registre national des entreprises.
- Déposer vos comptes annuels en retrouvant votre entreprise à partir de son numéro SIREN.
- Corriger et/ou compléter les données de votre entreprise au Registre national des entreprises (RNE).

Signature :

Pour finaliser les formalités de modification, de cessation et de comptes annuels, une signature électronique avancée reposant sur un certificat qualifié est nécessaire, conformément à la réglementation en vigueur.

Si vous ne disposez pas d'un tel certificat de signature, nous vous conseillons de vous reconnecter via FranceConnect+. Une simple case à cocher vous permettra alors de signer la formalité.

Pour bénéficier d'une assistance en ligne sur le Guichet unique, vous pouvez solliciter, également en haut de cette page, la documentation, le chatbot (Besoin d'aide) ou le contact de l'INPI (icône « enveloppe »). Trois tutoriels vidéos sont aussi à disposition, au sein de cette page, au niveau de « Besoin d'une assistance ? Lancer le tutoriel vidéo sur la création d'entreprise », de « Besoin d'une assistance ? Lancer le tutoriel vidéo pour modifier ou cesser une entreprise » et de « Vos brouillons de création ».

De plus, le site internet du Guichet unique propose un service en langue anglaise et en langue allemande. En haut de cette page, l'icône « Drapeau » permet de choisir sa langue.

2

Création d'entreprise

[Besoin d'une assistance ? Lancer le
tutoriel vidéo sur la création
d'entreprise](#)



Créer une entreprise

Modification, cessation ou dépôt d'actes

[Besoin d'une assistance ? Lancer le
tutoriel vidéo pour modifier ou
cesser une entreprise](#)



Rechercher une entreprise

Siren

Format : 000000000

Dépôt de comptes annuels

Recherchez une entreprise pour déposer
des comptes annuels

Siren

Format : 000000000

INPI – Nouveau portail des formalités

Dossier Immatriculation

Étape 2 : Création de l'entreprise

Veuillez sélectionner comme forme d'entreprise « Entrepreneur individuel » et cochez les cases comme indiqué

Quelle est la forme de l'entreprise que vous souhaitez créer ? * ⓘ

Entrepreneur individuel ▼

L'entreprise bénéficie-t-elle du statut micro-entrepreneur ? * ⓘ

☐ Oui ☒ Non

Extension d'une entreprise étrangère * ⓘ

☐ Oui ☒ Non

Entreprise agricole * ⓘ

☐ Oui ☒ Non

L'entrepreneur a-t-il déjà exercé une activité non salariée en France ? * ⓘ

☐ Oui ☒ Non

Si vous avez déjà un SIREN pour une activité RADIEE, veuillez cocher « Oui » et rentrer votre numéro SIREN

CONTINUER

INPI – Nouveau portail des formalités

Dossier Immatriculation

Étape 2 : Création de l'entreprise

Remplissez les champs suivants et indiquez le titre de votre brouillon

La seconde partie de la page se trouve sur la page suivante du guide.

Nom du brouillon * ⓘ

Création entreprise individuelle

Nature de la création ^

Forme de l'entreprise souhaitée ⓘ
Entrepreneur individuel

L'entreprise bénéficie-t-elle du statut micro-entrepreneur ? ⓘ
Non

Entreprise agricole ⓘ
Non

Extension d'une entreprise étrangère ⓘ
Non

L'entrepreneur a-t-il déjà exercé une activité non salariée en France ? ⓘ
Non

Entrepreneur ^

Prénom 1 *

Prénom 2

Nom de naissance *

Genre *

Titre ⓘ
docteur, maître, professeur...

Nom d'usage ⓘ

Pseudonyme ⓘ

Date de naissance *
jj/mm/aaaa ⓘ
Exemple : 31/01/2023

☐ Je n'ai pas de jour/mois de naissance ⓘ

Pays de naissance *

Nationalité *

Situation matrimoniale *

☐ Entrepreneur bénéficiant du statut de non sédentaire ? ⓘ

INPI – Nouveau portail des formalités

Dossier Immatriculation

Étape 2 : Création de l'entreprise – étape 0/9

Saisissez votre adresse, adresse email et numéro de téléphone

Il vous est demandé ici d'indiquer votre affiliation sociale en tant qu'exploitant individuel LMNP => veuillez indiquer « Autre » et « Activité non affiliable »

Une fois cela fait, cliquez sur étape suivante

Adresse de l'entrepreneur

[Besoin d'assistance ? Lancer le tutoriel vidéo sur les adresses](#)

Pays *

Complément de localisation

Contact de l'entrepreneur

Adresse email

Téléphone *

Volet social de l'entrepreneur ⓘ

Numéro de sécurité sociale ⓘ

15 caractères

Activité antérieure * ⓘ
☐ Oui ☐ Non

Organisme d'assurance maladie *

Autre organisme d'assurance maladie *

Exercice d'une activité simultanée * ⓘ
☐ Oui ☒ Non

Affiliation biologiste
☐ Oui ☒ Non

Affiliation pharmacien
☐ Oui ☒ Non

0 / 9

ÉTAPE SUIVANTE

INPI – Nouveau portail des formalités

Dossier Immatriculation

Étape 2 : Création de l'entreprise – étape 1/9

Veuillez cocher les cases ci-dessous

Adresse de l'entreprise



L'entrepreneur souhaite-t-il fixer l'adresse de son entreprise à son domicile personnel ? *

☐ Oui ☒ Non

L'entrepreneur souhaite-t-il associer l'adresse de son entreprise à son établissement ? * ⓘ

☒ Oui ☐ Non

Le déclarant a-t-il recours à une société de domiciliation ? * ⓘ

☐ Oui ☒ Non

INPI – Nouveau portail des formalités

Dossier Immatriculation

Étape 2 : Création de l'entreprise – étape 2/9

Veillez cocher «Non », car non concerné

Déclaration du contrat d'appui

Un contrat d'appui a-t-il été conclu ? * ⓘ

☐ Oui ☒ Non

INPI – Nouveau portail des formalités

Dossier Immatriculation

Étape 2 : Création de l'entreprise – étape 3/9

Non concerné, veuillez cliquer sur « étape suivante »

Liste des personnes ayant le pouvoir d'engager l'établissement (personne différente de l'entrepreneur) et des indivisaires

Ajouter un représentant

Aucun pouvoir n'est défini

INPI – Nouveau portail des formalités

Dossier Immatriculation

Étape 2 : Création de l'entreprise – étape 4/9

Veillez cocher « Non », puis sélectionnez « Étape suivante » à deux reprises

Insaississabilité

S'agit-il d'une déclaration de renonciation à l'insaississabilité sur la résidence principale ? • ⓘ

☐ Oui ☒ Non

Liste des insaississabilités sur les résidences secondaires

Rechercher des insaississabilités sur les résidences secondaires

Rechercher



Déclarer l'insaississabilité d'une résidence secondaire

Il n'y a aucune déclaration d'insaississabilité de résidences secondaires

INPI – Nouveau portail des formalités

Dossier Immatriculation

Étape 2 : Création de l'entreprise – étape 5/9

Indiquer l'adresse du bien loué



Description de l'établissement

Cet établissement est-il l'établissement principal ? *
☒ Oui ☐ Non

Enseigne ⓘ

Nom commercial ⓘ

Adresse de l'établissement

[Besoin d'assistance ? Lancer le tutoriel vidéo sur les adresses](#)

Sélectionner une adresse déjà saisie :

Pays *
FRANCE

Adresse *

Complément de localisation

Effectif salarié

Présence de salariés dans l'établissement *
☐ Oui ☐ Non

Emploie son (ou ses) premier(s) salarié(s) *
☐ Oui ☐ Non

À adapter, le cas échéant



INPI – Nouveau portail des formalités

Dossier Immatriculation

Étape 2 : Création de l'entreprise – étape 5/9

**Veillez cliquer sur
« Ajouter une activité »**

Nom du brouillon * ⓘ

LMNP

← Établissement

Liste des activités de l'établissement * ⓘ

Ajoutez l'une après l'autre les activités exercées à l'aide du bouton ci-dessous.

Ajouter une activité

Activités exercées actuellement par l'établissement

Aucune activité n'est définie

INPI – Nouveau portail des formalités

Dossier Immatriculation

Étape 2 : Création de l'entreprise – étape 5/9

Le fait de sélectionner la catégorisation 1 ouvrira les autres catégorisations



Description de l'activité

[Besoin d'assistance ? Lancer le tutoriel vidéo sur les activités](#)

Activité principale pour l'établissement *
☒ Oui ☐ Non

Date de début de l'activité *
01 / 01 / 2023
Exemple : 31/01/2023

Exercice de l'activité *
☒ Permanente ☐ Saisonnière

Activité non sédentaire *
☐ Oui ☒ Non

Activité dans le prolongement d'une activité agricole *
☐ Oui ☒ Non

Description détaillée *
Loueur en meublé non professionnel

Si vous souhaitez de l'aide pour identifier la catégorisation de votre activité, vous pouvez faire appel au chatbot.

Catégorisation 1 de l'activité *
Activités de services

Catégorisation 2 de l'activité *
Location

Catégorisation 3 de l'activité *
Location de biens immobiliers

Catégorisation 4 de l'activité *
Loueur en meublé non professionnel

Vous déclarez une activité de forme Gestion de biens.
La formalité n'a pas d'organisme de validation.
Si vous n'êtes pas d'accord avec cette forme d'activité, vous pouvez adapter la catégorisation de l'activité en question pour la faire correspondre au mieux avec la description détaillée de votre activité.

Artiste / Auteur *
☐ Oui ☒ Non

Marin professionnel *
☐ Oui ☒ Non

INPI – Nouveau portail des formalités

Dossier Immatriculation

Étape 2 : Création de l'entreprise – étape 5/9

 Établissement

Liste des activités de l'établissement* ⓘ

Ajoutez l'une après l'autre les activités exercées à l'aide du bouton ci-dessous.

Ajouter une activité

Activités exercées actuellement par l'établissement

Loueur en meublé non professionnel
Loueur en meublé non professionnel
Activité principale

>

 Supprimer

ÉTAPE PRÉCÉDENTE

5 / 9

ÉTAPE SUIVANTE

INPI – Nouveau portail des formalités

Dossier Immatriculation

Étape 2 : Création de l'entreprise – étape 5/9

Il n'y a rien à faire, passez à l'étape suivante

Nom de domaine internet 

Nom de domaine internet

Format du nom de domaine internet, exemple : inpi.fr

[ÉTAPE PRÉCÉDENTE](#) 5 / 9 [ÉTAPE SUIVANTE](#)

INPI – Nouveau portail des formalités

Dossier Immatriculation

Étape 2 : Création de l'entreprise – étape 6/9

CAS PARTICULIER : Si votre bien est assujetti à TVA (bien est géré par un intermédiaire para-hôtelier, type résidence de tourisme, étudiante, Ephad...), veuillez sélectionner « Réel simplifié TVA » pour le régime d'imposition à la TVA



Options fiscales 

Régime d'imposition des bénéfices * Réel simplifié BIC	Régime d'imposition de la TVA * Franchise en base TVA
Assujettissement à la TVA en cas d'opérations imposables sur option * ☐ Oui ☒ Non	
Option pour le dépôt de déclarations trimestrielles, si TVA inférieure à 4000€/an * ☐ Oui ☒ Non	Date de clôture de l'exercice comptable  31 Décembre

Ces cases ne sont actuellement plus disponibles

INPI – Nouveau portail des formalités

Dossier Immatriculation

Étape 2 : Création de l'entreprise – étape 7/9

N'ajoutez que votre pièce d'identité, puis
Cliquez sur « valider les pièces jointes »

Identité de l'entreprise

Sélectionner un type de pièce *

Copie de la carte nationale d'identité

Justificatif d'identité (recto/verso) *

Faites glisser votre document
OU
Sélectionnez un fichier

Nota bene : Veuillez vérifier que votre copie de la carte nationale d'identité est toujours en cours de validité.

Attestation de renonciation à la protection du patrimoine personnel

Faites glisser votre document
OU
Sélectionnez un fichier

Nota bene : Ce document ne sera pas diffusé par le Registre National des Entreprises.

Représentant ou mandataire : Représentant ou mandataire

Procuration signée de la personne pour le compte de laquelle le mandataire effectue la formalité

Faites glisser votre document
OU
Sélectionnez un fichier

Nota bene : Si vous êtes mandataires, veuillez joindre un acte justificatif (procuration).

Pièces supplémentaires

Déposez ici toute autre pièce que vous estimez nécessaire pour compléter votre dossier.

[+ Ajouter des pièces jointes](#)

INPI – Nouveau portail des formalités Dossier Immatriculation

Étape 2 : Création de l'entreprise – étape 8/9

Indiquer « Activité assujetti à la
TVA (TVA annuelle / CA12)
si votre bien est exploité via
un bail commercial

Veuillez indiquer votre adresse de correspondance,
qui peut être différente de celle du bien loué
(adresse personnelle du loueur généralement)



Observations

Activité non assujetti à TVA / Activité assujetti à la TVA (TVA annuelle / CA12)

☐ Je demande que les informations enregistrées dans le répertoire Sirène ne puissent pas être consultées ni utilisées par des tiers.

Une partie des informations fait l'objet d'une publicité légale : ces données seront diffusées à des fins de réutilisation en données ouvertes. Ainsi vos nom, prénom, nom d'usage, mois et année de naissance, commune de résidence, tout comme les pièces annexes (statuts, PV d'assemblée générale...), seront mises à la disposition du public à des fins de réutilisation, par exemple par des sites internet d'information sur les entreprises.

Vous pouvez vous opposer à ce que ces informations fassent l'objet d'une utilisation à des fins de **prospection**, toutefois leur diffusion reste autorisé.

Votre choix n'a aucune incidence sur votre formalité en cours, et vous pourrez changer d'avis ultérieurement en vous rendant sur la notice de l'entreprise sur data.inpi.fr

Je consens à la mise à disposition de mes données personnelles à des fins de prospection *

☐ Oui ☐ Non

Adresse de correspondance

Sélectionner une adresse déjà saisie : Autre adresse

Pays *

FRANCE

Adresse *

Complément de localisation

Cette adresse est susceptible d'être communiquée aux chambres consulaires.

Courriel

Téléphone

🇫🇷 +33 06 12 34 56 78

INPI – Nouveau portail des formalités

Dossier Immatriculation

Étape 2 : Création de
l'entreprise– étape 9/9

C'est un récapitulatif des informations,
vous pouvez valider le dossier

Récapitulatif ⓘ 	
Identité de l'entreprise	Voir le détail ▼
Établissements	Voir le détail ▼
Options fiscales	Voir le détail ▼
Pièces jointes	Voir le détail ▼
Observations et correspondance	Voir le détail ▼

INPI – Nouveau portail des formalités

Dossier Immatriculation

Étape 3 : Signer la formalité

Si les informations sont correctes,
veuillez cliquer sur « Signer la formalité »

[Retour](#)

Formalité

Dossier

Historique

✓ Reçu par le Guichet unique

○ En attente de signature

● En attente de paiement

● En attente de validation par INSEE

● État final

16/08/2023 - Création d'une entreprise individuelle

Montant : 0,00 €

2 document(s) joint(s)

Synthèse PDF

Entreprise

Dénomination

Siren
En cours d'attribution

Début d'activité
01/01/2023

Forme Juridique
Entrepreneur individuel

Département de l'entreprise (siège social pour une personne morale)
85 - Vendée

Adresse
FRANCE

Établissement principal

REVENIR À MON BROUILLON

SUPPRIMER MA FORMALITÉ

SIGNER LA FORMALITÉ

INPI – Nouveau portail des formalités

Dossier Immatriculation

Étape 3 : Signez la formalité

Signature

Conformément aux dispositions de l'article R.123-5 du code de commerce, pour la transmission des dossiers de création d'entreprise, des déclarations prévues à l'article L. 526-7 ou des demandes d'autorisation, est autorisée, y compris pour les demandes d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, une signature électronique simple dans les conditions prévues par le règlement (UE) n°910/2014 du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.



16/08/2023

Document_de_Synthese_J00030386098_v1.pdf

328 Ko



Télécharger la synthèse

☒ Je confirme que les informations de la formalité sont exactes.

Merci de cocher cette case

Attention : Une fois la formalité signée, vous ne pourrez plus revenir en arrière.

**SIGNER LA DEMANDE DE
CRÉATION**

**Veillez cocher la case « Je confirme que les
Informations de la formalité sont exactes »**

INPI – Nouveau portail des formalités

Dossier Immatriculation

Étape 3 : Signer la formalité

Demande d'immatriculation effectuée !

Confirmation de la demande

Félicitations ! Votre demande de création d'entreprise a bien été enregistrée. Vous pouvez suivre l'avancement de votre formalité sur le tableau de bord avec le numéro suivant : **JOC 98**.

Pour aller plus loin

- Retrouvez toutes les informations et démarches administratives nécessaires à la création, à la gestion et au développement de votre entreprise en consultant le [site officiel d'information administrative pour les entreprises](#).
- Prochaine étape ? Il est maintenant essentiel de **valoriser** et de **protéger votre entreprise** nouvellement créée grâce à la **propriété industrielle**. L'INPI vous accompagne pour :
 - Vérifier la disponibilité d'un nom commercial, d'une marque sur [data inpi](#), le portail des données de l'INPI en accès libre.
 - Besoin d'une recherche approfondie, découvrez nos [prestations de recherche](#)
 - Envisager la protection de vos innovations via [Coaching INPI](#), une gamme de services personnalisés
 - Comprendre la propriété intellectuelle avec le [MOOC INPI](#)

[RETOUR À L'ACCUEIL](#)